

Féchy, le 14 mai 2007

<p style="text-align: center;"><b>Préavis municipal no 3/2007 relatif aux comptes communaux 2006</b></p>
--

**AU CONSEIL GENERAL DE FECHY**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les 2 avril et 9 mai 2007, la Fiduciaire Lambelet a procédé aux contrôles de la comptabilité communale.

Le rapport de vérification des comptes de l'exercice 2006, établi par la Fiduciaire, ainsi que ses annexes, ont été remis à la Commission de gestion-finances du Conseil général.

Nous commentons ci-après les divers comptes qui présentent une différence notable par rapport au budget.

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

L'économie substantielle sur le compte 102.3000.00 "Traitements et vacations de la Municipalité" résulte de l'absence de chantiers importants en 2006.

2006 a également été une année calme en ce qui concerne les oppositions aux projets soumis à l'enquête publique; les dépenses du compte 110.3185.00 s'élèvent au tiers des dépenses budgétées.

Les frais non engagés sur le compte 110.3185.02 "Honoraires et frais d'étude plan de zone" proviennent du report momentané du Plan Directeur Communal (PDCOM).

Les recettes du compte 110.4313.00, permis de construire, reflètent la forte activité de la construction dans notre commune.

Les multiples petites économies ajoutées aux comptes précités ont permis une diminution de l'excédent de charges de Fr. 100'000.-- par rapport au budget.

## **2. FINANCES**

Au compte 210.4001.00, les recettes de l'impôt sur le revenu sont inférieures de Fr. 90'000.-- à celles budgétées, de même que l'impôt sur la fortune, compte 210.4002.00, de Fr. 132'000.--.

Ces mancos sont compensés par des recettes plus importantes que prévues pour l'impôt spécial sur les étrangers et l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, comptes 210.4004.00 et 210.4011.00, de Fr. 196'000.-- et Fr. 89'000.--.

Le marché immobilier, très porteur dans notre région, nous fait bénéficier de revenus non négligeables sur les comptes 210.4040.00 "Droits de mutation" et 210.4411.00 "Impôt sur les gains immobiliers"; les montants de Fr. 287'000.-- et Fr. 448'000.-- supérieurs au budget ont été encaissés.

Une réserve de Fr. 500'000.-- a été constituée pour couvrir les montants à payer pour le fonds de péréquation et la facture sociale qui découleront des recettes supplémentaires.

## **3. DOMAINES ET BATIMENTS**

### *a) FORETS ET PATURAGES*

Les frais d'entretien et de coupe de nos forêts n'ont pas été couverts par la vente de bois.

### *b) VIGNES*

Le compte vignes est déficitaire de quelque Fr. 30'000.--.

### *c) BATIMENTS COMMUNAUX DU SAUGEY*

Les locations et les frais d'entretien sont en augmentation.

Nous relevons que les panneaux du plafond du café ont été changés.

#### **4. TRAVAUX - DECHETS - EPURATION**

L'excédent de charges pour les différents postes est inférieur de Fr. 47'000.-- aux prévisions.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

Notre participation à l'enseignement primaire, à l'enseignement secondaire et à l'enseignement spécialisé a été inférieure de quelque Fr. 28'000.-- à nos prévisions.

## **6. POLICE**

Les comptes de défense contre l'incendie et de la protection civile sont équilibrés par le prélèvement sur les comptes de réserve y relatifs.

## **7. SECURITE SOCIALE**

Le montant de notre participation à la prévoyance sociale a été modifié, suite à notre intervention, après l'établissement du budget. Toutefois un complément nous sera facturé après le bon résultat de l'exercice 2006.

## **8. SERVICES INDUSTRIELS**

Rien à signaler.

\*\*\*\*\*

## **Conclusions**

Le déficit budgétisé de Fr. 851'370.-- est remplacé par une marge d'auto-financement de Fr. 894'440.25.

Après attribution de Fr. 297'073.40, le fonds de réserve pour investissements futurs s'élève à Fr. 3'460'000.--, dont Fr. 725'123.45 sont déjà attribués à divers projets.

Je remercie Madame Sylvie Favre, notre boursière, pour l'excellente tenue des comptes ainsi que tout le personnel communal pour son engagement et son amabilité.

Je remercie également mes collègues de la Municipalité pour leur disponibilité et leur engagement pour la commune, sans oublier les citoyens qui oeuvrent pour le bien la communauté.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la Municipalité vous remercie de la confiance que vous lui témoignez et soumet à votre approbation son rapport sur les comptes communaux 2006.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

la secrétaire

Francis Liard

Marguerite

Pilloud